

## Fauvette pitchou *Sylvia undata*

Code Natura 2000 : A302      Numéro de fiche : 33

### STATUT DE CONSERVATION

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

SPEC : 2

Liste bleue française : CMAP 5 ; A Surveiller



Fauvette pitchou - Illustration extraite du *Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France*, ed. S.O.F.

### Description

La Fauvette pitchou est un petit passereau teinté d'un rouge brique et pourvu d'une longue queue qui permet son identification lors de rencontres souvent furtives.

### Habitats

Ce petit passereau lié aux régions chaudes et tempérées de l'Europe occidentale et d'Afrique du nord, est l'hôte spécialisé des garrigues et maquis ouverts mais occupe aussi en climat océanique les landes à Ajonc et à Bruyère. Sur les causses, il fréquente notamment les landes à Buis et à Génévriers et plus généralement les parcours en voie de fermeture.

### Etat des populations sur le site Natura 2000

La Fauvette pitchou semble peu commune sur le site. Sa sensibilité aux hivers rigoureux rend probablement ses effectifs assez fluctuants.

### Etat de conservation national

L'effectif français peut être considéré comme globalement stable depuis les années 1970. Cependant la dégradation de son habitat dans son bastion espagnol entraîne un déclin de la population européenne. Les vagues de froid sont les causes de disparition temporaire les plus importantes. La cause de régression la plus dommageable est la dégradation de son habitat par morcellement, mais aussi par l'intensification de l'agriculture, le développement urbain, le surpâturage, la reforestation.

### Importance du site Natura 2000 pour la conservation de l'espèce

La conservation de cette espèce peut être importante car la Fauvette pitchou est, sur ce site, en limite d'aire de répartition. Les effectifs devraient toutefois faire l'objet d'étude complémentaire pour mieux évaluer son état de conservation actuel.

### Références utilisées pour l'inventaire et la caractérisation

Cantera JP et Rocamora G. *in* Rocamora G. et Yeatman-Berthelot D. (1999) / Clemente C. (2003) / Tucker G.M. et Heath M. F. (1994)